

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUSLITGES
DU 29 MARS 2024 À 20 HEURES 30 MINUTES**

Étaient présents :

Mr Jean-Luc DRUSSEL, Maire
Mr Jérôme MICHELON, 1er Adjoint au Maire
Mme Arlette SANSOT, 2ème Adjoint au Maire
Mr Francis DESCAT, Conseiller municipal
Mr Pascal MAUPOMÉ, Conseiller municipal
Mr Alain RISSE, Conseiller municipal
Mr Laurent SANSOT, Conseiller Municipal

Mme Arlette SANSOT est nommée **secrétaire de séance**.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 23/02/2024 qui est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : Approbation du Compte de Gestion 2023

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente le résultat du Compte de Gestion 2023 tenue par Mme BRUNEL Isabelle, Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande

A l'unanimité des suffrages exprimés : Le Compte de Gestion 2023 a été accepté.

Affaire n° 2 : Approbation Du Compte Administratif 2023

Rapporteur Le 1^{er} Adjoint au Mairie : Mr MICHELON Jérôme présente le résultat du Compte Administratif de l'année 2023.

Investissement : Dépenses **27 175.92 €** Recettes **47 938.51 €**

Restes à Réaliser **0 €**

Fonctionnement : Dépenses **78 157.27 €** Recettes **127 879.03 €**

A l'unanimité des suffrages exprimés : Le Compte Administratif correspondant au Compte de Gestion a été accepté.

Affaire n° 3 : Approbation de l'affectation des résultats 2023

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente l'affectation de résultat de l'année 2023.

Résultats reportés : en **Fonctionnement : 49 721.76 € ; Investissement 20 762.59 €.**

A l'unanimité des suffrages exprimés : l'affectation des résultats a été acceptée.

Affaire n°4 : Vote des Taux d'imposition 2024

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

A l'unanimité des suffrages exprimés : Les taux d'impositions ne changeront pas pour 2024 ;

- Taxe sur le foncier bâti 40.18 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.87 %
- Taxe d'habitation (maison secondaire) : 4.90 %

Affaire n°5 : Approbation du Budget Primitif 2023

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente un aperçu du Budget Primitif 2024 ;

Investissement : Dépenses **22 606.66 €** ; Recettes **22 606.66 €**

Fonctionnement : Dépenses **117 079.86 €** ; Recettes **117 079.86 €**

A l'Unanimité des suffrages exprimés : Le Budget Primitif étant en équilibre a été validé.

Affaire n°6 : Approbation du devis Voirie

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente les devis de l'Entreprise SN HEBRAIS et du cabinet INGC concernant les travaux de revêtement au chemin du « Béret » et des points à temps sur divers chemins communaux.

A l'unanimité des suffrages exprimés : Les devis de l'entreprise SN Hébrais ont été approuvés pour un montant total de **16 685 € HT**.

Affaire n°7 : Approbation devis débroussaillage et fauchage

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente le devis de l'Entreprise SARL AGRITP ENVIRONNEMENT pour l'entretien sur les voies communales d'un montant **HT de 5 134 €**

A l'unanimité des suffrages exprimés : Le devis a été validé.

Affaire n°8 : Approbation Rapport CLECT du 26/02/2024

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire présente le compte rendu du 26/02/2024 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, prise de compétence « Planification de l'urbanisme ».

Répartition des coûts de la procédure sur 5 ans.

La commune sous RNU assurera un financement égal au

Cout net Études/19 + $(1/5(\text{cout net Études}/19)*20\% = 1\ 352.00\text{€}/5\text{ans}$

A l'unanimité des suffrages exprimés : le rapport du 26/02/2024 a été validé.

Affaires n°9 : Montant loyer logement communal

Rapporteur Mr le Maire : Mr le Maire rappelle l'arrivée prochaine de nouveaux locataires et propose de demander un loyer à hauteur de **465 €**.

A l'unanimité des suffrages exprimés : Le Conseil Municipal :

- Valide le nouveau montant du loyer.

Questions diverses :

1) Rapporteur Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu en mairie d'un collectif de riverains propriétaires de concessions funéraires au cimetière de Monterran.

Après débat autour de la problématique des dégâts causés par une colonie de blaireaux, il est convenu de contacter une entreprise pour étudier la faisabilité de réaliser une enceinte maçonnée pour protéger le cimetière des intrusions des nuisibles. Mr MICHELON suggère de contacter l'Entreprise PELLEGRINI Frères à MASCARRAS.

2) Chemin de Monterran : nécessité de réaliser le curage et la réhabilitation des fossés à la suite du constat de problèmes d'évacuation de l'eau dans les champs cultivés des parcelles avoisinantes, l'Entreprise SARL TPF 32 sera contactée à cet effet.

3) Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par le bureau SYNERSUN pour l'implantation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux. Au regard du montant des investissements et de l'état des réserves financières municipales il est décidé de sursoir en l'état ce projet.

4) Remplacement des luminaires des bâtiments communaux (Église, Mairie, Salle des Fêtes). Mr le Maire présente les devis de l'Entreprise Tim Clim. Contenu du montant de ces devis les membres du Conseil Municipal demandent à Mr le Maire de solliciter d'autres Artisans afin de pouvoir comparer les offres.

Le Maire,


Jean-Euc DRUSSEL

La secrétaire de séance

